

1. Record Nr.	UNINA9910496041703321
Autore	Arabeyre Patrick
Titolo	Les idées politiques à Toulouse à la veille de la Réforme : Recherches autour de l'œuvre de Guillaume Benoît (1455-1516) // Patrick Arabeyre
Pubbl/distr/stampa	Toulouse, : Presses de l'Université Toulouse Capitole, 2020
ISBN	2-37928-100-9
Descrizione fisica	1 online resource (585 p.)
Collana	Études d'histoire du droit et des idées politiques
Altri autori (Persone)	GiordanengoGérard
Soggetti	History Law enseignement doctrine juriste canoniste Guillaume Benoît
Lingua di pubblicazione	Francese
Formato	Materiale a stampa
Livello bibliografico	Monografia
Sommario/riassunto	L'œuvre singulière de Guillaume Benoît (1455-1516), canoniste formé à l'université de Toulouse, témoigne de l'enseignement qu'il dispensa à l'université de Cahors sous le règne de Charles VIII avant d'être nommé conseiller aux parlements de Bordeaux (1499) et de Toulouse (1503). Pendant seize ans, il enseigna la décrétale Raynutius, dont le commentaire, terminé vers 1492-1493, est l'œuvre de sa vie, publiée pour la première fois en 1523 et rééditée jusqu'en 1611. Tour de force sans égal : Guillaume Benoît a réussi à comprendre, dans un gros in-folio de plus de 450 feuillets destiné au seul commentaire des onze premières lignes d'une décrétale qui traite des successions testamentaires et des substitutions, un triple et vaste exposé de droit canon, de droit romain et de « droit du royaume ». C'est dire combien l'intérêt de la Repetitio réside surtout dans les digressions dont elle est émaillée : elles portent tout à la fois sur la succession au royaume de France, la nature du pouvoir royal et les relations du roi et de l'Église.

Ainsi, par l'ampleur de son information, l'œuvre donne une occasion unique de dresser un état des lieux du mouvement des idées politiques à Toulouse à la veille de la Réforme. La royauté française y est exaltée et théorisée en fonction d'une pensée qu'on ne peut qualifier que d'absolutiste. Face à elle pourtant, la communauté existe, mais le dialogue politique s'engage seulement entre le roi et le pays de Languedoc. La province a ses privilèges, reconnus par une véritable union mystique. Le roi est absolu mais il est lié par les contrats qu'il a conclus : cette articulation se fait autour d'un parti pris qui est celui du discours parlementaire. S'agissant des relations du roi et de l'Église, Benoît, prenant acte de l'intervention croissante du pouvoir royal dans les affaires ecclésiastiques, donne une interprétation nouvelle de la Pragmatique Sanction de Bourges (1438) qui en pervertit profondément le contenu. Cette attitude se comprend dans...

---